

Etat et recomposition de la société civile au Maroc

Abdelmalek OUARD⁽¹⁾

Introduction

Débattre de la thématique de la société civile¹ aujourd'hui en s'interrogeant sur la place qu'elle occupe dans l'espace public est d'une grande pertinence et d'une actualité exceptionnelle. Elle est indissociable de la dynamique sociale et politique qui traverse actuellement nos pays arabo-musulmans après les révolutions tunisienne et égyptienne dont les effets sont directs sur les libertés individuelles et collectives. L'influence des nouvelles technologies de l'information et de communication et plus particulièrement le rôle joué par la chaîne Qatarienne Aljazeera, qui ne cesse pas de galvaniser la rue et contribuer fortement à l'industrie de l'opinion public arabe, est ferme. Cette nouvelle situation ne peut évidemment que participer à la redéfinition des règles du jeu et au repositionnement des acteurs dans la société. Pourquoi pas, si toutes les conditions concourent au changement.

L'appel aux manifestations du 20 Février 2011 au Maroc par des jeunes facebookeurs et le discours royal du 9 mars qui a annoncé des réformes constitutionnelles très importantes, en parallèle à une régionalisation avancée, s'inscrivent dans ce processus. Un discours audacieux du point de vue de plusieurs observateurs internationaux et qui étaient au-delà même des attentes et aspirations de plusieurs acteurs politiques et sociaux nationaux.

Mais rappelons, tout d'abord que la construction de la société civile dans l'histoire récente de l'évolution de la société humaine ne peut pas être tronquée des catégories politiques et économiques et plus précisément de l'action et des politiques publiques à une échelle plus vaste qui dépasse les territoires nationaux vu l'ampleur de la mondialisation. En effet, l'intervention de l'Etat, qui était primordiale après la seconde guerre mondiale, ne constituait plus une priorité après la crise économique des années soixante-dix du siècle dernier. Ce qui était hier un facteur d'aisance et de prospérité pour les individus est devenu

⁽¹⁾ Université de Meknès, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Meknès, Maroc.

¹ On entend par société civile tous les types d'associations et d'organisations actives dans les différents domaines de la vie humaine et qui participent au changement de la société, voire à son développement sans qu'elles visent la conquête du pouvoir qui constitue pour l'homme politique l'objectif primordial et donc la raison de son être.

aujourd'hui la cause de la récession (*Lorrain, 1993*). Le rôle de l'Etat s'est recomposé devant la place occupée par l'entreprise privée et ses avatars multiples dans notre quotidien.

Le concept de «glocalisation», d'Etat-synthèse (*Trosa, 1999*) et/ou d'un Etat-animateur (*Donzelot, Estèbe, 1994*) résume cette nouvelle conception. Le «Welfare State» est remplacé par le «Self help», hérité de la croyance calviniste que Dieu aide ceux qui s'aident eux-mêmes et de l'exaltation conservatrice relativement à la responsabilité individuelle ; qui réduit, à titre d'exemple, le problème du chômage ou l'échec économique d'abord aux individus eux-mêmes et non à l'ordre social (*Bourdieu, 2000*). Conformément à ce mode d'analyse, l'intervention de différents acteurs dans la gestion des affaires publiques symbolise la règle générale dominante, contre tout autre point de vue qui peut défendre le rôle de l'Etat-providence et son action inéluctable concernant particulièrement le volet social en freinant les désirs du capital. Dès lors, c'est le moment d'une intervention multiple et de la responsabilité de tous les acteurs pour faire face à la crise économique. Bref c'est l'ère de la gouvernance² et du local avec ses différents acteurs et potentialités.

Faut-il rappeler que le discours l'ONU, que reste "toujours diplomatique, suppose l'égalité de différents acteurs, étatiques ou autres ? Or, la sphère internationale est évidemment hiérarchisée. Elle l'est même différemment selon que l'on se place en économie, en géopolitique, ou dans les aspects dits de "soft power", culturels, religieux ou intellectuels, comme le droit de propriété intellectuelle ou les normes comptables." (*Ruano-Borbalan, 2004*).

Peut-on alors réaliser une analyse froide d'un concept très politisé, un concept qui manque de sujet propre en s'appliquant à tous les champs sans frontières épistémologiques, et qui constitue la mode du discours politique et économique d'aujourd'hui, voire le point de passage obligé pour tout le monde, afin d'approuver leur intégration dans un environnement international mondialisé ? Quel est l'impact de ce concept - qui s'impose à tous les pays - sur les politiques publiques marocaines³ et plus particulièrement sur la consolidation de la société civile et les modalités de participation et d'intervention dans la gestion des affaires publiques ? Pouvons-nous conclure que cette nouvelle

² La revendication du rôle de l'Etat régulateur est en retour avec la crise économique mondiale de 2008 qui a affectée d'abord les Etats-Unis d'Amérique représentant la première puissance économique mondiale.

³ Le Maroc peut constituer un Etat-modèle dans le Maghreb et même dans le monde arabo-musulman vu son dynamisme politique et son ouverture politique sur la société mondiale. Il se distingue aussi par sa position géopolitique stratégique entre l'Afrique et l'Europe.

logique mondiale permet plus de démocratisation et d'ouverture sur tous les acteurs au profit d'une délocalisation et d'une gestion publique concertée, voire plus performante ? Puis particulièrement, peut-on réaliser le développement des pays sous-développés par la méthode du financement international et les organismes mondiaux, loin d'une vraie politique internationale de solidarité ?

Dans l'absence d'une mondialisation plus démocratique où règne le droit international selon le spécialiste des problèmes de la mondialisation, Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie en 2001 (Stiglitz.J., 2006), la méthode du financement international ne peut pas répondre aux besoins internes en matière de participation et d'affermissement d'un espace public. Elle répond, avant tout, aux exigences d'un système politique et économique international dans un monde où la finance mondiale a dévoré l'économie locale (*Laidi, 2004*).

Elargir la participation : quel sens ?

Nul ne peut nier l'importance de la participation dans le processus décisionnel et son impact sur la qualité de cette décision, qui va être l'effet d'un débat multidimensionnel basé, sur le respect et l'acceptation de différentes opinions et références, dans une atmosphère de transparence ouverte sur tous les points de vue sans exception. Mais en contrepartie cette participation ne sera valide et objective qu'en présence de certaines conditions majeures.

Si l'égalité des gens devant la prise de décision est très sollicitée la participation reste encore sélective dans notre société moderne. Certainement, la citoyenneté n'est pas une donnée brute mais c'est un objet sociologique qui se construit d'une façon permanente et que ses connotations diffèrent selon notre vision du monde. Pour être citoyen il faut avoir forcément un bon échelon de formation et d'instruction, des caractéristiques qui sont encore soumises largement à la fortune (*Daniel Louis-Seiller, 1985*) et à la hiérarchie contrairement au discours officiel des gouvernements et des instances internationales. Le régime représentatif démocratique, qui s'oriente vers l'organisation de la participation, reste en faveur des classes dominantes qui accaparent les moyens nécessaires à une participation effective. Les classes dominées sont dépossédées de ces moyens matériels et culturels pour y participer. La démocratie participative prônée par cette nouvelle idéologie de la gouvernance ne fait pas exception puisqu'elle continue à défendre les mêmes intérêts d'une démocratie représentative classique au dépend d'une participation élargie institutionnalisée. Bref, l'égalité dans la prise de décision ne pourra être qu'un lapsus devant la persistance de l'inégalité des compétences et

la monopolisation des informations indispensables à la prise de cette décision (*Yankel Fijalkow, 1993*). Il est intéressant également de souligner les interdépendances qui existent entre la participation, la consultation et la concertation et qui affectent par la suite l'instauration d'une participation réelle dans la gestion des affaires de la cité (Polis).

Sans doute la défense de la participation au sens de la démocratie représentative, se focalise encore sur le processus électoral comme opération centrale dans l'instauration et l'élargissement de toute forme de participation. Face à la suprématie totale du marché et de la vision de l'*homo economicus* la participation au sens électoral se trouve dépourvue de tout sens dans notre monde d'aujourd'hui, avec une participation de plus en plus faible et un champ politique dénué de toute légitimité. Les dernières élections législatives du 7 septembre 2007 au Maroc restent un très bon exemple à cet égard, puisque la participation des électeurs n'a pas dépassé les 37%⁴ selon les déclarations officielles du ministère de l'intérieur. Dans ce contexte l'homme politique ne diffère pas de n'importe quel fonctionnaire d'Etat ou d'un technocrate qui gère des programmes formulés par les instances financières internationales sur une base prioritaire de données économiques au premier degré. Le principe prééminent est celui qui voit dans l'élaboration et la pratique de la décision un objet d'expertise et donc un domaine ou un fief réservé à une minorité. La mission de la majorité se réserve dans la légitimation du processus électoral.

Quant à la participation liée au sujet de la dynamique associative au Maroc⁵ nous pouvons enregistrer, sans aucune difficulté, une multiplication du nombre d'associations et une diversité des activités associatives depuis la décennie des années 90, suite à l'ouverture politique qu'a connu le pays d'une part, et aux contraintes de l'économie mondiale d'autre part. Le phénomène associatif en tant que flux de la modernité et

⁴ Ces élections représentent les huitièmes dans l'histoire politique du Maroc et les deuxièmes sous le règne du roi Mohamed VI. Ce taux vient d'ajouter plus de crédibilité à ces élections par rapport aux expériences précédentes.

⁵ Nous pouvons ranger cette évolution associative en trois moments : la période des années soixante-dix et quatre-vingts du siècle dernier où on trouvait des associations critiques œuvrant bénévolement dans le social, le culturel, les droits humains... défendant le même projet politique d'inspiration marxiste que celui de la gauche; une deuxième période s'est lancée au cours des années quatre-vingt-dix et qui a marquée la composition d'une nouvelle génération associative : associations de développement qui revendiquent plus de professionnalisme et qui sont connectées aux bailleurs de fonds et aux ONG internationaux ; et enfin un troisième moment qui va inaugurer l'essor d'une nouvelle ère associative à partir de 2005, date du lancement de l'Initiative Nationale de Développement Humain dont le but sera l'engagement du tissu associatif dans la problématique du développement sous le contrôle de l'Etat par le financement des activités génératrices de revenus principalement.

de la ville n'est plus l'apanage des espaces urbains mais il a envahi des douars et des coins aussi marginalisés du monde rural. Une enquête réalisée en 2008 par l'Observatoire National du Développement Humain (ONDH)⁶, sur le rôle de la société civile dans la mise en œuvre de l'INDH, a montré que 46,7% des associations exercent en milieu rural contre 36,6% en milieu urbain et le périurbain n'est couvert que par 16,7%. Ce processus va connaître un nouvel élan avec la formation du « gouvernement d'alternance » en 1998 et le début d'un nouveau règne en 1999. Cette phase a correspondu au développement d'un mode de gouvernance à base de consultation, de participation, de recours à l'« expertise » (*Camau Michel, 2010 : 33-34*).

Mais la question liée à la stratégie de ces associations se pose toujours. Il est important, à notre avis, de se référer dans ce cadre à l'action pilotée en 2007, lors des élections législatives, par l'association dite « 2007 daba » (2007 maintenant), fondée en février 2006 par un homme d'affaires de grande renommée et qui a été à l'origine de la fondation Zagoura⁷ pour les microcrédits, afin d'agir sur le champ politique. Les objectifs de cette association étaient cernés principalement dans l'augmentation du taux de la participation de 25%, le recrutement de 700 individus de l'élite, 7000 de cadres pour les partis politiques et la réalisation de 20% de nouvelles adhésions à ces partis. Le financement de cette « gigantesque » action était évidemment par des organismes extérieurs, dont l'agence américaine du développement international (USAID) figure parmi les bailleurs de fonds. La participation, selon cette stratégie, est conçue comme une chose technique déracinée de sa dimension psychosociologique.

Un travail qui nécessite seulement des tracts, des panneaux publicitaires, des caravanes et des experts étrangers qui viennent parler aux partis de la communication politique, comment effectuer et gérer une campagne électorale ou comment augmenter le nombre de consommateurs de la politique, voire des électeurs ; sans une sincère interrogation des formes et des contenus de la socialisation politique de la masse électorale. Or la réponse des électeurs quant à la participation au jeu, était très décevante pour ceux qui ont lancé cette initiative houleuse et qui voient dans la société civile au Maroc une réalité prospère, surtout lorsqu'on trouve des associations (*le cas des associations de microcrédits principalement telles que Zagoura, Alamana, Ardi, FONDEP, etc.*) draineuses

⁶ L'ONDH a été créé par décret en 2008 mais il a débuté ses travaux dès le mois de décembre 2006 à la suite du lancement de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) en Mai 2005.

⁷ Cette association, qui a été créée en 1995, figure parmi les acteurs les plus éminents dans l'octroi des micro-crédits au Maroc.

d'importants financements, à travers diverses interventions, dans le monde rural, les bidonvilles et les quartiers défavorisés des villes.

L'associatif entre reproduction sociale et domination du politique

Est-ce que la monopolisation de l'action associative par les petites et moyennes classes urbaines, sans la participation des classes populaires ainsi que la domination du jeu par le roi, qui constitue la seule force centrale selon le chapitre 19 de la constitution de l'autre, forme toujours un argument convaincant pour ceux qui optaient pour la thèse de la faiblesse de la société civile (*Denoeux et Gateau, 1995*) et de sa manipulation?

L'univers politique est-il toujours incompatible avec l'émergence de la société civile selon le politologue marocain A. Saaf ? (Maria-Angels Roque, 2004).

Si le champ associatif est devenu un tremplin réel d'ascension sociale pour une partie importante de ses adhérents, par le mode de fonctionnement et de financement actuel, il faut signaler en l'occurrence l'occupation et l'encadrement de la bourgeoisie d'une grande partie de l'action associative au Maroc. Plusieurs associations sont de vraies pépinières pour leur monde de business, le monde des entreprises. Incontestablement ces associations, à but non lucratif, « fonctionnent comme des banques privées quand il s'agit de gérer les biens et les valeurs qu'elles possèdent ou qui leur sont concédés par les fondateurs, les bienfaiteurs et les pouvoirs publics. Les acteurs de ce système appartiennent à la bourgeoisie ; ils sont des entrepreneurs par affiliation. Vu qu'ils ont une puissance économique, ils s'assurent en plus, par l'étendue de leurs pouvoirs, l'influence culturelle sur la majorité mal organisée de la population. Ils possèdent la capacité de mobiliser des fonds considérables et recrutent des gestionnaires, souvent issus de leurs familles.» (*Benbaddou Ali, 1997 :170-171*).

Bien plus, la bienfaisance et les œuvres charitables ne peuvent absolument pas établir ou accélérer le processus de développement. Si les fondamentalistes islamistes utilisent la religion comme moyen de lutte politique, les entrepreneurs, eux-mêmes, s'en servent à des fins de légitimation. Ils transforment l'éthique de la solidarité en alchimie de la pitié (*Benbaddou Ali, 1997*). Même si les cadres de référence se différencient, les objectifs restent les mêmes. On assiste à un appareil d'endoctrinement social des plus démunis.

Toute action à cet égard ne peut couvrir qu'une action de reproduction sociale.

Il est intéressant aussi de faire le point sur la constitution récemment (en 2008) d'une association dite « Mouvement pour tous les démocrates » initiée par une personnalité influente, Fouad Ali Elhimma ex secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur et ami plus proche du roi⁸. Cette personnalité a démissionné du ministère de l'intérieur pour participer aux élections législatives du 7 septembre 2007 dans sa région natale, en choisissant la catégorie des candidats indépendants. Son poids au sein des rouages de l'Etat et sa trajectoire étaient décisifs dans la constitution d'une équipe parlementaire et ensuite le rassemblement de plusieurs personnalités éminentes et de commune renommée autour de lui et qui a donné naissance au PAM « Parti Authenticité et Modernité »⁹.

Les objectifs déclarés de ce nouveau-né politique sont la défense des acquis démocratiques contre tous ceux qui visent la transgression de ces acquis, dont les islamistes et les acteurs dits indépendants (surtout au niveau de la presse écrite) forment la base du projet politique déclaré de cette organisation. Évidemment, la naissance du mouvement a suscité un débat entre différents acteurs nationaux. La majorité de ces derniers n'ont vu dans cette action qu'une initiative qui visent directement la restructuration du champ politique sur de nouvelles règles.

Nonobstant, un nombre très important des adhérents des partis politiques et des anciens gauchistes a opté pour l'appartenance au mouvement de l'ex-ministre. Plusieurs acteurs et intellectuels marocains n'ont vu dans cette action qu'une reproduction du Front pour la Défense des Institutions Constitutionnelles (FDIC) des années soixante du siècle dernier, créé par Ahmed Réda Guédira ami et compagnon d'Hassan 2, prince héritier à l'époque, lors des élections législatives de 1963 ; afin d'affaiblir les partis politiques issus du mouvement national représentant l'opposition politique dont le parti de l'Istiqlal et le parti National des Forces Populaires (PNFP) en étaient, à cette phase de notre histoire, le moteur.

Dans cet ordre d'idées, l'agenda de la réforme vient presque exclusivement du palais. On est face à un acteur politique qui chôme et

⁸ Parmi les slogans véhiculés lors des manifestations du 20 Février lancées par les facebookeurs : « Elhimma dégage » et « PAM out ».

⁹ Créé le 7 Aout 2008 par la fusion de cinq partis appartenaient déjà au camp de la droite, le PAM constitue aujourd'hui la première force politique de l'opposition. Son premier responsable préside la deuxième chambre parlementaire parce qu'il a pu avoir la majorité lors des élections communales du 12 juin 2009 en remportant 6015 sièges sur 27795 circonscriptions électorales en devançant ainsi le parti de l'Istiqlal qui préside le gouvernement actuel. Il compte parmi ses militants des anciens détenus politiques de l'ère d'Hassan 2 et représente un phénomène politique par l'écho et le débat qu'il a suscité dans l'espace public.

qui a perdu toute légitimité et initiative, ce qui n'était pas possible dans le passé, lorsque le conflit était féroce entre le palais et les acteurs de la gauche essentiellement. Actuellement, la situation est très dissemblable avec une monarchie plus appréciable qu'hier¹⁰. Cette dernière monopolise toute initiative en adoptant une stratégie d'ouverture sur ces partis mourants. Le paradoxe est très flamboyant quand il s'agit de mettre en vigueur des réformes. Il est plus moderniste que ceux qui se définissent progressistes quant il s'agit de la démocratisation du champ politique¹¹ ou quelques chantiers, telle la réforme du code de la famille entrée en vigueur en 2004¹² dans un environnement de mobilisation totale des islamistes et le retrait d'un gouvernement socialiste, présidé par une personnalité qui a marqué l'histoire de l'opposition politique au Maroc, de ce projet. La position prise par ce dernier qui devait en réalité défendre le projet parce qu'il est en pleine harmonie avec son identité- ne reflète qu'une identité politique affectée et un acteur sinueux qui ne cesse pas de se repositionner suivant des intérêts particuliers.

Assurément, le changement du phénomène politique est très évident, et surtout pour les partis issus du mouvement national qui constituaient auparavant l'avant-garde des réformes politiques, qui n'ont pas cessé d'héberger et d'accueillir des candidats aux élections qui n'ont rien avoir avec l'engagement politique, sauf qu'ils appartiennent à la grande bourgeoisie et ils sont capables de financer les activités de ces partis lors de la campagne électorale. Il n'y a plus de place pour les militants qui défendent les valeurs gauchistes d'hier et qui militent pour un monde meilleur, un monde de justice et d'égalité créé par et pour tous. Ce n'est alors qu'un « rêve » révolu pour les « politiciens » d'aujourd'hui dont les enjeux et les intérêts se changent rapidement dans un contexte de crise de grands dogmes. Les innombrables partis existants ne témoignent pas cependant d'une différence politique et idéologique entre les partis de gauche progressistes et les partis de droite conservateurs, nommés hier

¹⁰ Les déplacements et les visites royales multiples des endroits très marginalisés et enclavés du royaume témoignent de cette situation contrairement aux partis politiques et organisations associatives qui centralisent leurs activités dans la capitale ou au sein des grandes agglomérations.

¹¹ La plupart des hommes politiques qui se trouvent à la tête des partis occupent longtemps le poste du chef du parti sans ouvrir la voie à une gestion partisane d'alternance et à une circulation des élites et des générations. Ce qui a poussé le roi dans plusieurs occasions d'exhorter ces partis à démocratiser leurs machines et leurs pratiques.

¹² Ce texte vient pour redéfinir le statut de la famille et le partage des rôles et des responsabilités entre les deux partenaires. Il a visé la démocratisation des relations familiales en intégrant l'approche genre. Ce qui se contredit avec l'idéologie conservatrice dont les islamistes ne font qu'une partie. Il y avait même des gauchistes de l'autrefois qui étaient contre la promulgation de ce nouveau code.

les partis administratifs, qui soutenaient les politiques menées par l'Etat sans conditions. Cette réalité accablante ne peut être qu'une banalisation du politique comme de l'associatif son dérivé.

La société civile et la recomposition de l'identité

Pouvons-nous conclure que la prolifération des associations suite au financement national et international, voire la réussite de quelques expériences associatives dans la gouvernance de développement local (*Mernissi F. 1997*) au cours de ces dernières années au Maroc, exprime une prospérité de valeurs civiques et de la citoyenneté et par conséquent une présence incontournable de la société civile dans l'espace public ?

Peut-on concevoir que l'ouverture sur des acteurs de la société et la constitution principalement, sous les ordres du roi, de l'Instance Equité et Réconciliation (IER), pour rompre avec les comportements des années de plomb, s'inscrit dans un cadre d'instauration d'une nouvelle ère avec tous les outils nécessaires pour la construction de cette société civile ?

Se référer à l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) peut constituer, de notre point de vue, un très bon exemple pour comprendre les enjeux politiques d'aujourd'hui.

Cette initiative lancée par le roi en mai 2005 pour répondre à une demande en matière d'ingénierie sociale, fortement recommandée par la société mondiale, et aux besoins des catégories sociales les plus touchées par la pauvreté, la vulnérabilité, l'exclusion et la précarité, exprime clairement la persistance de l'emprise de toute initiative politique par la monarchie dans un climat d'inertie politique. L'Etat marocain avec le lancement du projet INDH¹³, qui constitue une expérience de développement humain extraordinaire dans le continent africain selon plusieurs observateurs de la chose publique marocaine, vise le déclenchement d'une nouvelle dynamique de développement guidée de l'intérieur et supervisée par l'Etat lui-même afin de bloquer les différents types de fanatisme qui peuvent surgir et que les attentats du 16 mai 2003 à la métropole du Maroc Casablanca étaient le résultat de cet esprit fanatique.

L'INDH permet d'instaurer, selon les responsables, une dynamique en faveur du développement humain, cohérente avec les objectifs du

¹³ Pour plus de détails sur la philosophie de l'INDH, ses procédures et manuels, ses partenaires, son budget, ses programmes, ses organes de gouvernance etc. Cf. www.indh.ma

millénaire, ayant pour valeurs l'intégration de tous les citoyens dans le circuit économique¹⁴ et la démocratisation de la vie publique.

En effet, l'INDH a ciblé 360 communes rurales dont le taux de pauvreté dépasse 30% et 264 quartiers, dans trente villes, désignés en tant que quartiers qui se caractérisent par un déficit en infrastructures sociales de base et d'une exclusion totale de ses habitants de la sphère politico-économique.

La mise en œuvre de l'INDH se fait à l'aide de quatre programmes avec une enveloppe de 10 milliards de dirhams pour la période 2006-2010 et en partenariat avec la population via les acteurs associatifs dont l'objectif est d'installer, avec eux, un nouveau mode de gouvernance de développement.

Dans ce cadre, plusieurs associations vont être créées juste après la date du lancement de l'INDH pour bénéficier des financements alloués à cette opération qui s'intéresse en premier lieu à la création des activités génératrices de revenus (AGR). Les bénéficiaires, qui doivent être théoriquement des personnes encadrées par les associations, ne sont que des groupuscules qui ont été à l'origine de ces associations contrairement à la loi qui n'autorise pas la constitution des associations à buts lucratifs. Ils représentent à la fois la partie intermédiaire et la partie bénéficiaire sans que cet ajustement soit gênant pour les services administratifs qui veillent au respect de la loi. On assiste à une recomposition du phénomène associatif sous la surveillance de l'Etat.

Ces associations peuvent-elles alors garantir une action civile et assurer leur indépendance envers l'Etat dans ces conditions d'émergence?

Si le secteur associatif représente le partenaire principal ou le point de passage obligé pour la mise en œuvre des programmes de l'INDH, les acteurs associatifs doivent se comporter à l'instar des entrepreneurs pour répondre à cette philosophie INDH et participer activement à la transformation de la société. La nouvelle mission des associations ne peut être achevée que si les acteurs associatifs manifestent les qualités et l'esprit entrepreneurial depuis la conception du projet jusqu'à son exécution en passant par le montage. Nous sommes devant une structure associative qui fonctionne de la même manière qu'une entreprise privée qui s'ordonne sur les valeurs du marché (le coût, le profit, la perte etc.).

¹⁴ Cette initiative, contrairement à l'avis des responsables nationaux, n'a pas répondu aux besoins des couches sociales défavorisées dans la diminution du taux de pauvreté, puisque le dernier rapport du PNUD a placé le Maroc dans les dernières places en matière de développement. Ce qui a suscité la colère du gouvernement.

Or le bénévolat est le point fondateur de l'associatif. Ce qui affecte profondément l'identité et la raison d'être des associations.

La gouvernance de développement prêchée donc par l'INDH doit passer obligatoirement par l'adoption et l'application de l'esprit et les techniques de la gestion de l'entreprise. C'est la « recette magique » préconisée par les instances monétaires internationales pour favoriser l'épanouissement des personnes et des peuples.

Contrairement à une vision heureuse et optimiste de la société civile, on ne peut donc « que rester circonspect quant à la possibilité de voir un jour la mouvance associative marocaine se développer en véritable société civile, capable de s'ériger en contre-pouvoir » (*Denoeux et Gateau, 1995*). Et c'est la raison pour laquelle on parle d'une vie associative au Maroc au lieu d'une véritable société civile. Faut-il alors attendre un développement par le bas, un développement financé et orienté de l'extérieur et que l'Etat peut jouer le rôle d'intermédiaire ?

Plus est, si la société civile est un champ de bataille pour l'instauration de la pensée critique et sceptique, contre toute forme de domination, l'action de ces organisations dans les pays sollicités des dons et des aides, reste au service de la pensée dominatrice internationale et un moyen de contribution à son éternité. Les concepts de cette pensée deviennent naturels et n'éveillent aucune discussion, ni contestation devant l'implication totale des ONG nationaux sans distinction dans le jeu du financement des projets. Si on voyage dans l'histoire, on trouve que la société civile a toujours abordé la question de la démocratie et de la justice en contestant les régimes économiques dominants. Aujourd'hui, selon le contenu donné par les agences d'assistance à la société civile, on peut provoquer ou bloquer les forces intérieures du changement social et politique (*Hovel, 2000*).

Bref, si l'élargissement de la participation, la responsabilité de différents acteurs et l'ouverture sur d'autres expériences sont très demandés aujourd'hui, il est préférable en parallèle de garder la vigilance envers le financement international (notons bien que la BIRD et la coopération internationale forment une partie dans le budget INDH) et l'emprise exercée par la raison entrepreneuriale trop individualiste par sa nature. La dépendance financière ne permet pas seulement aux bailleurs de fonds de déterminer les programmes de développement et d'orientation, mais devient la raison d'être de cette expansion du tissu associatif et ainsi de la "société civile" au sein de ces pays qui souffrent encore des problèmes de développement. Par l'implantation des antennes locales, les ONG du nord reproduisent des organisations à leur gré, dans leurs priorités, leurs intérêts et même leurs structures.

Les bailleurs de fonds à travers les actions menées, exportent des valeurs et des formes institutionnelles spécifiques, tels les consortiums de projets et les micro-crédits (*Howel, 2000*). Lorsque j'opte une stratégie de développement, je le fais parce que je me trouve là-dedans, je me considère comme un membre portant et défendant les mêmes valeurs. «Toute ONG, qui s'engage dans des projets et des programmes de coopération au développement, contribue, consciemment ou non, volontairement ou non, à une certaine conception du développement: elle travaille, en effet, avec certains acteurs de terrain et non avec d'autres; elle choisit ses projets d'après certains critères, dont le plus important est sans doute leur correspondance avec l'idée qu'elle se fait de ce qui est "bon" pour le développement. » (*Bajoit, 2004 :18*).

Si la mouvance associative est là, le financement international ne pourra pas, dans le sens exposé au-dessus, produire un tissu associatif consistant, tout à la fois, sur le plan quantitatif que qualitatif. Toute action prioritaire doit se focaliser sur comment créer le besoin d'engagement chez tous les individus, dans un fait créé et administré par eux même. Ce qui rend inévitable l'engagement des chercheurs eux-mêmes à l'abolition de la dichotomie qui me paraît funeste, dit Bourdieu-entre scholarship et commitment (*Bourdieu, 2002*).

Conclure ?

Il est clair que c'est délicat, dans cette ère de foisonnement conceptuel. En effet, la question des rapports entre la gouvernance, l'élargissement de la participation, de la transparence dans la gestion des affaires publiques et le règne de la culture de l'intérêt général se posent encore, dans un monde éclairé par l'éthique américaine «chacun pour soi» et du modèle anglo-saxon considérant les personnes comme des consommatrices des prestations et non des citoyens concernés par des actions civiques et susceptibles de concevoir des formes originales de services sociaux (*Lenoir, 2002*).

Les différents acteurs, que ce soit l'Etat, l'entreprise ou les acteurs de la société civile, sont amenés à définir les axes d'intervention et les conditions d'une participation réelle et efficace, en faveur d'une gestion efficiente de nos espaces. Succinctement, ils sont amenés à élaborer une stratégie propre adaptée aux conditions locales de développement.

Pour que les projets de changement réussissent, il faut qu'une partie importante de leur dynamique soit de l'intérieur. Mais nous ne pouvons pas échapper aux entraves de l'économie internationale. L'économie locale dans cette époque de notre histoire ne peut pas agir à son gré, et indépendamment des autres pays pour accomplir ses propres objectifs.

Elle ne peut pas volontiers rendre réelles ses ambitions sans contenter la société mondiale. La question de l'inégalité entre les pays est décisive; elle se pose à plusieurs degrés.

Rendu public par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 28 août 2008, le rapport, intitulé «Comblent le fossé en une génération», synthétise les résultats de trois années de recherches» (*Rimbert, 2008*). Ce document de 256 pages est un réquisitoire contre les politiques économiques prêchées par les institutions financières internationales et dictées à de nombreux pays. Il préconise notamment de lutter contre les différentes formes d'injustice, dans la répartition du pouvoir, de l'argent ou des ressources. Répondre ainsi aux besoins locaux et à la décision locale passe incontestablement par la restructuration de la décision mondiale ; mais sans aucune négligence, néanmoins, de la responsabilité des acteurs locaux, eux-mêmes, en la création du changement dans cet environnement transnational.

Bibliographie

- Bajoit, Guy (2004), « Dessine-moi un poisson », *Revue Défis Sud*, N°64.
- Benhaddou, Ali (1997), *Maroc : Les élites du royaume*, Paris, l'Harmattan.
- Bourdieu, Pierre (2000), *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil.
- Bourdieu, Pierre (2002), « Pour un savoir engagé », *Revue Manière de voir*, N° 66, Novembre-Décembre.
- Camau, Michel, « Configurations politiques et science politique au Maghreb », in *Revue marocaine de science politique*, N°1, Novembre 2010.
- Denoeux, Guilain et Gateau, Laurent (1995), « L'essor des associations au Maroc : à la recherche de la citoyenneté ? », *Revue Maghreb - Machreck*, N° 150.
- Dominique, Lorrain (1993), « Après la décentralisation, l'action publique flexible », *Revue de Sociologie du Travail*, N° 3.
- Donzelot, Jacques et Estèbe, Philippe (1994), *l'Etat animateur: Essai sur la politique de la ville*, Paris, Esprit.
- Howel, Jude (2000), « Aide au développement : L'usine à gouvernance », in *Revue Courrier de la planète*, N° 58.
- Laidi, Zaki (2004), *La grande perturbation*, Paris, Flammarion.
- Lefebvre, Henri, (2006), « Métamorphoses planétaires », *Revue Manière de voir*, N°86.
- Lenoir, René (2002), « Associations au cœur de la cité », in *Revue Manière de voir*, N° 66.
- Louis-Seiller, Daniel (1985), *Comportement politique comparé*, Paris, Economica.

Roque, Maria-Angels (2004), « Clés politiques et sociologiques de la société civile au Maroc », in Maria-Angels Roque (dir.), *La société civile au Maroc l'émergence de nouveaux acteurs de développement*, Éditions Publisud.

Mernissi, Fatema (1997), *Les Ait Débrouille*, Casablanca, Éditions, le Fennec.

Rimbert, Pierre (2008), « L'injustice sociale tue », *Le monde diplomatique* du 2 septembre 2008, (version électronique) consultée le 2/9/2008, <http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2008-09-02-inegalites>

Ruano-Borbalan, Jean-Claude (2004), « La gouvernance mondiale : nécessité ou idéologie? », in *Revue Sciences Humaines*, N°44, Hors-série.

Stiglitz, Joseph (2006), *Un autre monde : Contre le fanatisme du marché*, Paris, Fayard.

Trosa, Sylvie (1999), *Quand l'Etat s'engage*, Paris, Éditions d'organisations.

Yankel, Fijalkow (1993), *Sociologie de la ville*, Paris, La Découverte.